

DOOLY'S SAINTE-FOY

RÈGLES DE LA LIGUE SOIRÉES FRAÎCHES - 2024 LIGUE DE « HUIT » ALTERNATIF

Formule et handicaps

1. La formule retenue est le jeu du 8 en équipes de deux, en coups alternés.
2. À chaque soir, il y a 2 programmes de jeu au cours desquels deux équipes s'affrontent. Chaque programme est un 4 de 7 et chaque soir, toutes les équipes jouent contre deux équipes différentes.
3. Autant que faire se peut, l'horaire a été conçu de façon à ce qu'une équipe sur 2 demeure à la même table pendant les 2 programmes, réduisant ainsi les déplacements.
4. Chaque programme est limité à une durée de 75 minutes, soit de 19h30 à 20h45 et de 21h00 à 22h15. Aucune partie du 1^{er} programme ne doit être débutée après la soixante-quinzième minute de jeu. Si le programme est incomplet, on inscrit le nombre de points (victoires) accumulés jusqu'à ce moment par chaque équipe, quitte à compléter plus tard (voir point 5).
5. Par contre, le 2^e programme peut commencer avant l'heure programmée si la table est disponible et que les 2 équipes concernées sont également disponibles et disposées à le faire.
6. À la fin du 2^e programme, les équipes n'ayant pu terminer tous leurs matchs du 1^{er} programme pourront les compléter à ce moment. Le responsable des statistiques sera présent à la fin de la soirée pour recueillir toutes les feuilles de pointage complétées.
7. À compter de la 2^e semaine, un handicap d'une partie (1 victoire) sera ajouté à une équipe lorsqu'elle affronte une équipe meilleure au classement cumulé de 3 rangs et plus (ex.: 1er vs 4e, 2e vs 8e). Ces handicaps figureront d'avance sur les feuilles de pointage à compléter.
8. Le classement des équipes se fait en fonction des points amassés (victoires). S'il y a égalité au classement final de la semaine 7, on tiendra compte des programmes gagnés pour départager les équipes.
9. La huitième et dernière semaine fera office de « demi-finales et finales » entre les quatre équipes qualifiées de tête mais toutes les équipes hors série joueront quand-même. Pour les équipes hors-séries en cette dernière semaine, toute suggestion de mini-tournoi pourrait être considérée, sinon un horaire selon la formule habituelle sera établi.

Coût, bourses et feuillets de présence

1. Le coût est de 13,00\$ par joueur la première semaine (5,00\$ ira pour les bourses) et de 8,00\$ pour les semaines suivantes.
2. Avec 18 équipes, les bourses totaliseront 180\$ et seront partagées de la façon suivante : (à valider)
 - Bourse 1 : 60\$ tirée au hasard entre les 6 premières positions.
 - Bourse 2 : 60\$ tirée au hasard entre les positions 7 à 12.
 - Bourse 3 : 60\$ tirée au hasard entre les 6 dernières positions

3. Les feuillets de présence et la pochette seront placés aux tables assignées selon l'horaire du premier programme. Les 2 équipes devront compléter le feuillet et l'insérer avec leurs paiements individuels dans la pochette dès la fin du premier programme.

Feuilles de pointage

1. Avant le début des matchs, les feuilles de pointage seront distribuées selon leurs tables d'assignation et devront y rester pour les 2 programmes de la soirée.
2. La table, les équipes prévues à l'horaire ainsi que l'inscription des handicaps (s'il ya lieu) y figureront. Puisque seules les parties gagnées sont comptabilisées, il importe de bien compléter la feuille en indiquant bien la partie gagnée vis-à-vis le nombre de cette partie (1 à 7).
3. Un point est accordé pour chaque partie gagnée.
4. Après la fin du 2^e programme, la feuille est remise au responsable des statistiques

Esprit sportif

Les ligues de billard du Dooly's se doivent de refléter des valeurs essentielles et fondamentales, au premier rang desquelles l'esprit sportif. Avoir l'esprit sportif, c'est adopter et cultiver les vertus suivantes :

- Le respect du jeu, des règles, du matériel, des adversaires, des coéquipiers, ainsi que du propriétaire des lieux et de son personnel;
- L'honnêteté, la loyauté et l'intégrité;
- L'humilité, la modestie et le contrôle de soi qui permettent la dignité dans la victoire comme dans la défaite;

Règles de jeu du 8

À moins de faire l'objet de règles particulières citées ci-après, les règles de jeu du 8 sont celles du réseau Dooly's Québec, en vigueur pour la LIGUE DOOLY'S BUDWEISER (Voir Annexe A).

Quelques règles particulières ou précisions doivent cependant être appliquées, entre autres pour le jeu dit « Alternatif » de la Ligue des Soirées Fraîches. Voici ces règles particulières :

1. Le bris de la première partie sera tiré à pile ou face (pièce de monnaie) pour déterminer l'équipe qui décidera si elle s'exécutera en premier, ou non.
2. Pour les parties suivantes, le bris se fera ensuite en alternance entre les équipes. Il en est de même pour chaque joueur d'une même équipe appelé à briser.
3. Pendant la partie, chaque coéquipier des 2 équipes jouent en alternance jusqu'à ce que le jeu change de main.
4. Comme le coup légal commande que la première boule touchée soit une de son groupe, précisons que le coup communément appelé « billard » n'est pas accepté.
5. Lorsque la boule blanche est en contact avec une bille numérotée de son groupe, il n'est plus nécessaire de jouer à 45 degrés (la règle du push ne s'appliquant plus).

ANNEXE A

LIGUE DOOLY'S BUDWEISER

RÈGLES DU JEU DE LA 8

1. OBJECTIF DU JEU

Ce jeu à coup nommé se joue avec une blanche et quinze boules numérotées de 1 à 15. Un des joueurs doit empocher le groupe de basses (1 à 7) et son adversaire, le groupe de hautes (9 à 15). LE JOUEUR QUI, LE PREMIER EMPOCHE LES BOULES DE SON GROUPE, PUIS CONTINUE EN EMPOCHANT LA HUIT, GAGNE LA PARTIE.

2. COUP NOMMÉ

Lorsque l'on joue à coup nommé, les joueurs n'ont pas à nommer les coups évidents. Un joueur a toujours le droit de demander des précisions sur le coup que s'apprête à jouer son adversaire. Les coups par la bande ainsi que les combinaisons ne sont pas considérés comme évidents. Il importe donc d'en désigner la boule et la poche.

À coup nommé, il n'est JAMAIS nécessaire d'ajouter les détails tels que le nombre de bandes, de chocs, de ricochets, etc. Toute boule empochée illégalement demeure empochée, que celle-ci soit d'un groupe ou de l'autre.

Le bris d'envoi n'est pas un « coup nommé ». Le joueur qui a le bris peut continuer son tour s'il a réussi à empocher légalement une boule lors du bris.

3. POSITION DE DÉPART

Les boules sont disposées en triangle au bas de la table; celle à l'apex repose sur la mouche, LA HUIT au centre et une basse et une haute occupent chacune des deux extrémités du triangle. Les autres sont aléatoires.

4. BRIS ALTERNATIF

On détermine par l'aller-retour le joueur qui effectue le premier bris. Par la suite, le bris sera alternatif.

5. BRIS LÉGAL

Pour effectuer un bris légal, l'ouvreur doit se placer derrière la ligne du haut (zone de départ) et doit (1) empocher une boule, ou (2) projeter au moins 4 boules à la bande.

Si l'ouvreur ne réussit pas un bris légal, il n'y a pas faute, mais son adversaire a le choix de, soit (1) accepter telle quelle la position des boules et jouer, ou (2)

faire reformer le triangle avec le choix de briser à son tour ou de permettre au joueur facultatif de rejouer le bris.

6. EMPOCHEMENT DE LA BLANCHE LORS D'UN BRIS

Si l'ouvreur empoche la blanche lors d'un bris légal, (1) toutes les boules empochées le demeurent (sauf la HUIT : voir règlement no 8), (2) il y a faute, (3) la table reste ouverte.

N.B. : L'adversaire a la blanche en main derrière la ligne du haut, à moins de pouvoir faire sortir la blanche de la zone de départ et de la faire revenir vers l'une de ces boules.

7. BOULES PROJETÉES HORS DE LA TABLE SUR LE BRIS

Lorsqu'un joueur projette une boule numérotée hors de la table sur le bris, il y a faute et l'adversaire a le choix de (1) accepter la position des boules telle quelle ou (2) de prendre la blanche en main derrière la ligne du haut et de jouer.

8. EMPOCHEMENT DE LA HUIT LORS DU BRIS

Lorsque la HUIT est empochée lors du bris, l'ouvreur a le choix de (1) reprendre le bris ou de (2) replacer la HUIT sur la mouche et de continuer son tour. Si l'ouvreur empoche la blanche et la HUIT lors du bris, son adversaire a le choix de (1) reprendre le bris ou de (2) de replacer la HUIT sur la mouche et de commencer son tour avec la blanche en main derrière la ligne du haut.

9. TABLE OUVERTE

La table est dite "ouverte" tant que le choix des groupes (boules hautes ou basses) n'a pas été déterminé. Lorsque la table est ouverte, il est légal de frapper une haute, une basse ou la HUIT en premier pour empocher une boule choisie. Cependant, lorsque la table est ouverte et que la HUIT est frappée en premier, la boule empochée ne compte pas, reste empochée et le joueur perd son tour. Son adversaire poursuit le jeu avec la table ouverte.

En cas de faute sur une table ouverte, toute boule empochée illégalement n'est pas remise sur la table.

10. CHOIX DES GROUPES

Le choix des hautes ou des basses n'est pas déterminé par les boules empochées lors du coup d'ouverture. **LA TABLE EST TOUJOURS OUVERTE IMMÉDIATEMENT APRÈS LE BRIS.** Le choix des groupes sera déterminé après le bris lorsqu'un des joueurs parviendra à empocher légalement une boule nommée.

11. COUP LÉGAL

À chaque coup joué, sauf lors du bris ou lorsque la table est ouverte, le joueur doit frapper une boule de son groupe en premier et soit (1) empocher une boule numérotée ou (2) faire en sorte que la blanche ou une boule numérotée percute la bande.

N.B. : Un joueur peut aller à la bande avec la blanche avant qu'elle ne frappe une boule de son groupe; cependant après le contact, il doit soit (1) empocher une boule numérotée ou (2) faire en sorte que la blanche ou une boule numérotée percute la bande. Sinon, il y a faute.

12. COUP DÉFENSIF

Pour des raisons de stratégie, un joueur peut choisir à la fois d'empocher une boule de son groupe et d'interrompre son tour à la table en déclarant son coup « défensif » à l'avance. Un tel empochement défensif est légal. Le joueur doit en avertir son adversaire au préalable, faute de quoi il devra continuer de jouer. Toute boule empochée lors d'un coup défensif demeure empochée.

13. SUITE DE JEU

Un joueur continue jusqu'à ce qu'il ne réussisse pas à empocher une boule de son groupe. Lorsqu'un joueur a empoché légalement toutes les boules de son groupe, il tente d'empocher la HUIT.

14. FAUTES

Lorsqu'il y a faute, l'adversaire obtient la blanche en main, c'est-à-dire qu'il peut placer la blanche n'importe où sur la table (la ligne du haut n'existe que pour le coup suivant le bris). Cette règle a pour but de prévenir les fautes intentionnelles pouvant désavantager l'adversaire. Un joueur ayant la blanche en main peut placer la blanche soit avec sa main, soit avec une portion de sa baguette (y compris le procédé). Lors du positionnement de la blanche, tout coup de baguette vers l'avant (« stroke ») frappant la blanche est une faute, à moins que le coup ne soit légal.

15. COMBINAISONS

Les combinaisons sont permises.

16. BOULES EMPOCHÉES ILLÉGALEMENT

Une boule numérotée est empochée illégalement lorsque (1) empochée alors qu'une faute a été commise, ou (2) la boule désignée n'est pas empochée dans la poche désignée, ou (3) lorsqu'un joueur aurait déclaré son coup comme étant « défensif » à l'avance. Les boules empochées illégalement demeurent empochées.

17. BOULES NUMÉROTÉES PROJETÉES HORS DE LA TABLE

Lorsqu'une boule numérotée est projetée hors de la table, il y a faute (sauf avec la HUIT, où il y a alors perte de partie). La boule est alors placée sur la mouche, conformément aux règles générales.

18. JOUER LA HUIT

Lorsqu'un joueur tente d'empocher la HUIT, un empochement de la blanche ou une faute n'amène pas une perte de partie si la HUIT n'est pas empochée ou projetée hors de la table. L'adversaire obtient alors la blanche en main.

N.B. : On ne peut jamais empocher la HUIT par une combinaison.

19. PERTE DE LA PARTIE

Un joueur perd la partie s'il commet l'une des fautes suivantes :

- commettre une faute tout en empochant la HUIT (exception: voir n 8 : empochement de la 8 sur le bris);
- empocher la HUIT dans toute autre poche que celle nommée;
- empocher la HUIT avant d'avoir empoché toutes ses boules (ou tout en jouant la dernière boule de son groupe);
- projeter la HUIT hors de la table à tout moment lors de la partie;
- empocher la HUIT alors qu'elle n'est pas la boule nommée.

N.B. : Toute faute doit être déclarée avant le coup suivant, sinon ladite infraction ne sera pas retenue contre le joueur fautif.

20. PARTIE NULLE

Si en 3 présences consécutives à la table par chaque joueur (6 présences au total) les joueurs s'accordent que de tenter d'empocher ou de déplacer une boule numérotée résulterait en une perte de partie, on reforme alors le triangle et le bris est accordé au joueur initial. La règle de la partie nulle ne s'applique que lorsque seulement la HUIT et 2 boules numérotées demeurent sur la table.

N.B. : Trois fautes consécutives n'amènent pas la perte de la partie au jeu de la HUIT

ooooooooooooooooooooOOOOOOOOOOOOOOoooooooooooooooooooo

NDLD : Ce règlement est identique à celui appliqué lors du tournoi provincial Budweiser à Lévis les 20 et 21 avril 2024.